



gagnez en compétences

le président

Montreuil, le 17 juin 2009

Mesdames et Messieurs les Membres
du Comité Central d'Entreprise de l'AFPA

Madame, Monsieur,

Votre lettre du 11 juin a retenu toute mon attention.

Je souhaite vous affirmer, à nouveau, ma fierté de présider, depuis 7 mois, notre Association qui est un acteur reconnu de la formation et de l'insertion professionnelles. Durant cette période, nous avons tenu six bureaux et quatre assemblées générales. Je vous confirme mon engagement sans faille et celui des Membres de la Gouvernance pour nous permettre, dans un environnement de plus en plus concurrentiel, de répondre aux défis que nous avons à relever ensemble.

Tant dans les régions, dans lesquelles je fais un déplacement chaque mois, que dans les administrations et les ministères, je porte régulièrement l'image et les valeurs qu'il appartient à chacun d'entre nous de défendre. Celles d'une AFPA riche de ses 60 années d'expérience mais résolument tournée vers l'avenir, qui doit gagner son autonomie et non son indépendance. Une AFPA toujours plus réactive qui innove et se mette en capacité de répondre aux attentes et aux sollicitations de ses clients. Une AFPA qui apporte à ses partenaires, Etat, Partenaires sociaux, Régions, des solutions efficaces à la grave crise que notre économie nationale traverse.

Pour cela, l'Association doit se restructurer et s'adapter à son nouvel environnement. C'est pourquoi nous sommes engagés dans une dynamique qui nous permettra de maintenir et de conforter notre position d'interlocuteur incontournable sur la formation et la reconversion des adultes. Pour accompagner ce mouvement, que nous savons inéluctable et bénéficier des suggestions de l'ensemble des collègues de la Gouvernance, j'ai créé des groupes de travail qui se réunissent régulièrement et apportent leur pierre à l'édifice.

En ce qui concerne le transfert de l'orientation des demandeurs d'emploi à Pôle Emploi, il s'agit d'un projet qui résulte de la volonté de l'Etat de créer un guichet unique de l'orientation pour cette catégorie spécifique. Comme vous le savez, un projet de loi devra être voté par le Parlement, dans le cadre de la loi sur la formation et l'orientation. L'AFPA devra se soumettre à cette décision. Les deux Directeurs généraux ont mis en place un comité de pilotage qui a pour objet de suivre ce projet et de veiller à ce que toutes les garanties soient apportées aux salariés concernés.



Par ailleurs, nous avons souhaité que ce transfert soit effectif assez rapidement, soit au 1^{er} avril 2010, de façon à mettre fin à une situation d'incertitude qui n'a que trop duré. Je suis particulièrement attentif à ce que ce transfert se déroule dans les meilleures conditions afin que les compétences des psychologues du travail et le service rendu aux bénéficiaires conservent le même niveau de qualité. J'ai d'ailleurs particulièrement attiré l'attention de la Présidence et de la Direction générale pour que le meilleur accueil soit réservé aux salariés qui rejoindront Pôle Emploi.

Vous pouvez compter sur la mobilisation de la Gouvernance. La Gouvernance sait pouvoir compter sur le professionnalisme et l'engagement des femmes et des hommes qui chaque jour, sur le terrain, permettent aux demandeurs d'emploi et aux salariés de gagner en compétences.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Jean-Luc VERGNE

Copies : Le Président du CCE
Le Directeur général



Le 11 juin 2009

Monsieur le Président de l'AFPA
Messieurs les Vice-Présidents de l'AFPA
Mesdames et Messieurs les administrateurs

Nous sommes extrêmement inquiets pour l'avenir de l'Association. Le gouvernement poursuit et radicalise le désengagement de l'Etat, faisant courir à l'Association des risques considérables. Dans le même temps, il s'acharne à démanteler l'AFPA et à lui ôter un à un les moyens de son efficacité sociale et économique. Pour y parvenir, il n'hésite pas à passer par le recours à la loi pour des décisions qui d'évidence sont du ressort de la gouvernance de l'AFPA.

En interne, la direction continue à procéder à des transformations fondamentales de l'AFPA, en premier lieu à travers les projets régionaux, dont certaines sont du ressort de la gouvernance : regroupements d'établissements, voire de régions, modification de la structure de l'AFPA...

Nous connaissons votre attachement pour l'AFPA. Mais nous ne comprenons pas l'absence de positionnement de la gouvernance sur des questions cruciales pour l'avenir de l'Association. Depuis des années, les personnels de l'AFPA sont soumis à des pressions considérables qui rendent de plus en plus difficile l'exercice de leurs missions. Ils subissent les effets destructeurs d'annonces, de projets et de décisions qui déstabilisent profondément l'institution. Pour autant, ils continuent à assumer leurs responsabilités : ils agissent contre les projets de démantèlement de l'AFPA ; et, par leur travail, ils réalisent une activité qui bénéficie à l'ensemble des acteurs représentés au sein du Bureau et de l'Assemblée générale – les résultats 2008 en témoignent une nouvelle fois.

Qu'il s'agisse d'orientation, de formation, de reconversion professionnelle ou de qualification, les besoins sont immenses. Plus que jamais, les salariés en activité et les demandeurs d'emploi, l'Etat, les Régions et les entreprises ont besoin de l'AFPA pour faire face à l'urgence économique et sociale.

Monsieur le Président de l'AFPA, Messieurs les Vice-Présidents de l'AFPA, Mesdames et Messieurs les administrateurs, nous demandons à la gouvernance d'assumer les responsabilités qui sont les siennes et de rendre possible un avenir où les besoins des bénéficiaires de l'action de l'AFPA comme les droits de ses salariés soient préservés.

B. BROU
Rohan Audreue
secrétaire du CCE
Thierry CHEYPE
Luc LEBLANC
René MICHEL
Rudye ROUPE
André PICARD
Sophie GRIZIER
R. LARAH

Michel BATTIAU
Les élus du CCE
Patrick PASQUIER
Jean Seubano
Jean-Paul SEKOONOU
Alain SWITHEMER
Patrick Cattelain
JL. BIAGI
Christian AUZOU
Ph. SAUREZAIN

D. Wojciechowski
Représ. syndicale au CCE
Pierre Deloffre



Ch. NOEL



EMERY



David
ORHAYER



H. Flamant

D. GIRAUD

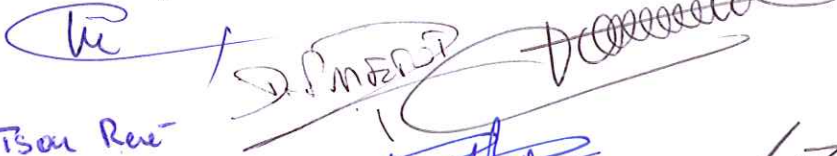


Bruno MONDON

Alain LACOURRE

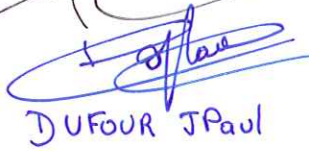
Gilles GRANDCLANSON

Hervé LEBRUN

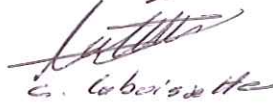


Tison René





DUFOUR JPaul



C. Labrosse



